Le Club des Archers du Gavot

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
La Région agit pour le sport



est heureux de vous inviter à son concours en salle

Pierre CROMMEN

qui aura lieu les 14 et 15 novembre 2026

au gymnase Collège du Pays de Gavot – Gremey, 701 RTE du Collège,
74500 Saint-Paul-en-Chablais. Coordonnées GPS : 46°22'03.12"N et 6°36'42.41"E

Concours 2 x 18 mètres, qualificatif aux championnats de France. Rythme ABCD, sans finale.

3 départs : le samedi après-midi, le samedi soir et le dimanche après-midi.

HORAIRES	SAMEDI APRES MIDI CRJ*	SAMEDI SOIR	DIMANCHE APRES MIDI
Ouverture du greffe	12H30	18H00	12H45
3 volée d'échauffement à distance sur cibles	13H00	18H30	13H15
Début du concours	Des la fin de l'échauffement		

*Les places sont réservées jusqu'à 10 jours avant la compétition. Passé ce délai, la compétition est ouverte à toutes les catégories.

Cette année les trispot utilisé serons des trispot vegas



Les tireurs classiques souhaitant tirer sur trispot vegas le signalent à l'inscription.
Aucune modification n'est acceptée au greffe.
Contrôle du matériel pendant la compétition.

ARBITRES : Gilles Decreuse (Samedi) - Hugues Dupuich - Thierry Jallon (Dimanche)

INSCRIPTIONS

U11, U13, U15 : 9 euros

Autres catégories : 12 euros

1€ par départ par archer est reversé au CD74 pour la contribution à l'indemnisation des arbitres

Greffe : licence papier ou dématérialisée avec photo ou justificatif officiel d'identité.
Tirs et Podium : tenue réglementaire et chaussures de sports exigées.

Une buvette avec sandwichs raclette, sandwichs froids, pâtisseries et boissons sera à votre disposition durant toute la compétition.

Inscriptions avant le 13 novembre 2026, par mail à :

p.lesarchersdugavot@gmail.com